



Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-118-1

Ottawa, le 26 octobre 2007

Suite à son avis public de radiodiffusion CRTC 2007-118 en date du 19 octobre 2007, le Conseil annonce ce qui suit :

L'ARTICLE SUIVANT EST MODIFIÉ ET LES CHANGEMENTS SONT EN CARACTÈRE GRAS :

CORRECTION À L'ARTICLE 1

L'ensemble du Canada
No de demande 2007-1295-2

Demande présentée par Aboriginal Peoples Television Network Incorporated en vue de modifier la licence de son entreprise de programmation distribuée du satellite au câble.

Adresse de la titulaire :

339, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 2C3
Télécopieur : 204-946-5308
Courriel : ceo@aptn.ca

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire, et

165, rue Sparks
Ottawa (Ontario)

3-5120, 49th Street
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>